

Entre récit littéraire et brochure touristique : la mise en récit du voyage en train à travers le Canada au début du XXe siècle

Maxime Leblond

Volume 45, Number 1, 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1075588ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1075588ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

University of New Brunswick, Dept. of English

ISSN

0380-6995 (print)

1718-7850 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leblond, M. (2020). Entre récit littéraire et brochure touristique : la mise en récit du voyage en train à travers le Canada au début du XXe siècle. *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, 45(1), 124-143.
<https://doi.org/10.7202/1075588ar>

Entre récit littéraire et brochure touristique : la mise en récit du voyage en train à travers le Canada au début du XX^e siècle

MAXIME LEBLOND

Introduction

LE DÉVELOPPEMENT DU CHEMIN de fer au Canada est indissociable de l'entreprise médiatique qui l'accompagne. Du fait de la Confédération du Canada en 1867, il devient impératif de relier le territoire par de nouvelles voies de communication. En 1881, la Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique commence la construction d'une ligne pour relier Montréal à Vancouver. Les travaux s'achèvent en 1885 et le premier train de voyageurs à destination du Pacifique quitte Montréal l'année suivante. La compagnie acquiert progressivement de nombreuses infrastructures à Montréal : son siège social à la gare Windsor, un service télégraphique, une école de dactylographie ou encore des ateliers de sérigraphie pour les affiches. Dès la fin du XIX^e siècle, le Canadien Pacifique fait la promotion des nouvelles destinations en produisant un nombre considérable de documents textuels et iconographiques. On voit apparaître des affiches stylisées, des photographies, et la compagnie publie à titre d'éditeur de nombreux ouvrages : des périodiques (*Les Empresses de l'Atlantique* [1930]), des recueils de chansons populaires (*Les Chansons du Saint-Laurent* [1927]), des traités d'Histoire (*La Confédération et le Pacifique Canadien*, 1927), et même des textes plus indépendants comme les *Croquis montréalais* de Victor Morin (1929), qui proposent une description du Montréal ancien et moderne. Le Canadien Pacifique dispose donc d'un important appareil médiatique. Le volume exact de documents issus de ses presses est d'ailleurs difficile à estimer, parce que certains textes dont la maison d'édition est inconnue sont néanmoins frappés du tampon de la compagnie.

Dans l'ensemble de ces documents, seules les affiches ont été

abondamment reproduites et étudiées, notamment grâce aux travaux de Marc Choko et David Jones (1988). En revanche, on sait peu de choses sur la production textuelle. Certes, on trouve un chapitre sur les récits de voyage dans les tomes IV, V, et VI de *La vie littéraire au Québec* (Lemire), mais le voyage en train à travers le Canada n'y apparaît pas de manière saillante. En s'intéressant aux textes qui traitent de l'Europe, du Moyen-Orient ou même de voyages autour du monde, l'auteur dégage les tendances principales d'un ensemble très vaste :

De façon générale, la production oscille entre la continuité et le renouveau. D'une part, les pèlerinages religieux, les missions et les voyages touristiques continuent de générer des récits destinés à célébrer le nationalisme et le catholicisme par pays interposés. D'autre part, quelques auteurs tentent de renouveler la pratique en cherchant à produire des images nouvelles et des représentations plus personnelles de leur voyage. (*La vie littéraire au Québec* VI 327)

Tous lieux et modes de transport confondus, le voyage en train pancanadien n'y apparaît que de manière anecdotique, alors que 32 % des récits de voyage concernent le Canada entre 1919 et 1933 (*La vie littéraire au Québec* VI 331). Ce volume textuel perd sans doute de sa valeur à cause de l'homogénéité qui s'en dégage et qui mène à une saturation. À la recherche d'un renouvellement du genre, force est de constater que « la plupart des auteurs relatent dans une perspective plutôt conventionnelle [...] leurs voyages » (*La vie littéraire au Québec* V 293). « Comme au XIX^e siècle, [ils] prétendent restituer fidèlement le monde, tout en le parcourant éperonnés de leurs lectures et en le voyant à travers un savoir écran » (*La vie littéraire au Québec* V 300).

De prime abord, une étude du récit du voyage en train au Canada ne semble donc pas très prometteuse. Il importe cependant de remarquer que *La vie littéraire au Québec* traite la question sous un angle générique qui tend à négliger les documents non conformes à une certaine norme littéraire. Par ailleurs, la perspective internationale — voire mondiale — dans laquelle ces récits sont abordés efface la spécificité de certains corpus plus restreints. En menant une recherche dans les Archives nationales du Québec, on remarque en effet que le développement du chemin de fer s'accompagne d'une production de brochures touristiques qui mérite une attention particulière.

Ces dernières exposent généralement les attraits du voyage en train,

les horaires de départ et d'arrivée, les coûts et même les informations relatives aux envois postaux et au blanchissage du linge. D'un point de vue historique, elles constituent des objets fascinants pour documenter la pratique du tourisme pancanadien au tournant du XX^e siècle. Elles permettent aussi de revenir aux sources d'un imaginaire collectif enraciné dans les représentations textuelles et iconographiques du territoire (Bertho Lavenir). D'un point de vue littéraire cependant, ce corpus interroge. Les brochures touristiques sont-elles purement documentaires et pragmatiques, ou s'agit-il d'une forme particulière de récit? Participent-elles seulement du domaine littéraire? En les comparant avec les ouvrages publiés sous forme de livres, dans lesquels un voyageur raconte en détail son itinéraire personnel, ses observations et son expérience du terrain, on serait tenté de négliger ces documents à vocation publicitaire. Cependant, la littérature de voyage se caractérise précisément par une grande hétérogénéité formelle. À la fin du XIX^e siècle, les récits canadiens-français se présentent « sous forme de journaux de voyage, de lettres, de textes de conférence, de mémoires, de chronique, d'épisodes de voyage, en volumes comme dans les périodiques » (Rajotte 22). Comme le remarque Roland Le Huenen : « L'on est donc forcé de reconnaître, face à cette variété de pratiques et de formes, l'extrême difficulté sinon l'impossibilité à considérer et à décrire le récit de voyage en termes de genre constitué, autonome, faisant l'objet de règles et de contraintes *a priori*, présentant un réseau de marques et de signes spécifiques » (46).

La question est d'autant plus complexe que les textes varient en fonction de leur finalité et du contexte historique dans lesquels ils s'inscrivent. Au Québec, les facteurs les plus importants sont « le progrès des transports, l'effort de colonisation, l'influence française, la constitution d'une littérature nationale et son institutionnalisation, et enfin le nouveau statut de l'écrivain » (Rajotte 27). Précédant le réseau automobile étudié par Maude-Emmanuelle Lambert, le développement du chemin de fer transcanadien joue donc un rôle important dans la littérature de voyage canadienne-française, d'autant plus qu'un important appareil médiatique est mis en place par les compagnies ferroviaires. Par conséquent, les brochures touristiques publiées par le Canadien Pacifique pourraient être considérées comme une forme de récit de voyage qui reflète cette évolution des moyens de transport et d'édition, et qui se distingue des nombreuses représentations du Nord-

Ouest et du Manitoba qui affluent dès les années 1880 (Rajotte 62). Cela dit, ces facteurs ne permettent pas d'établir *a priori* la littérarité de ce corpus. Comme nous le verrons, les brochures sont généralement courtes, anonymes ou imprimées sur du papier de piètre qualité. Or, s'il est vrai que de tels documents ne peuvent être érigés en monuments, les critères matériels et paratextuels ne devraient pas interdire une analyse littéraire du discours. Comme le soulève Pierre Rajotte, « l'histoire littéraire récente nous invite [...] à réexaminer le passé littéraire sous un angle qui rétablit une foule d'événements et un grand nombre d'écrits tombés dans l'oubli » (12). C'est la raison qui motive et justifie aujourd'hui une recherche sur les brochures touristiques publiées par le Canadien Pacifique.

La question qui m'intéresse ici est de savoir dans quelle mesure les documents issus de la promotion médiatique du chemin de fer contribuent à la mise en récit du voyage en train à travers le Canada. En effet, s'il est vrai que chaque document considéré individuellement ne présente qu'un intérêt limité, on voit surgir de leur confrontation un certain nombre de motifs qui traversent le corpus. Émerge alors un discours particulier, relatif au tourisme ferroviaire canadien, dont on peut étudier le développement. C'est la raison pour laquelle je parle ici au singulier du voyage en train au Canada. Comme tous les textes parlent du même sujet, il importe d'étudier le corpus dans son unité formelle et dans son unité de contenu. C'est alors seulement que se révèlent les éléments de son évolution : une même image travaillée d'un texte à l'autre, une idée qui se transforme au fil des années, etc. Il ne s'agit pas d'étudier la singularité de chaque brochure, mais de mener une lecture diachronique du corpus, comme si chaque texte constituait un état différent d'un même discours.

Mon approche est centrée sur la dimension discursive et intertextuelle des récits de voyage. Pour dégager les mécanismes internes au corpus, je m'intéresserai donc essentiellement aux procédés de réécriture à l'œuvre dans les textes. Cela me permettra d'analyser certains motifs descriptifs et idéologiques dans une perspective littéraire, afin de mettre en lumière la négociation constante que les auteurs mènent entre la fonction pragmatique des brochures publicitaires et la dimension poétique du récit de voyage.

Sources

Compte tenu de leur nature, les brochures touristiques sont aujourd'hui difficiles à trouver. La grande majorité d'entre elles a été perdue et les quelques exemplaires conservés sont dans un état délicat. Pour mener cette étude, je m'appuierai sur un corpus restreint qui comprend cinq documents publiés dans la première moitié du XX^e siècle. Ces documents sont issus d'une recherche menée à Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal et à la Bibliothèque des sciences humaines de l'Université de Montréal. J'ai décidé de me concentrer exclusivement sur les brochures publiées par le Canadien Pacifique, dans la mesure où elles permettent d'observer l'évolution conjointe d'un mode de transport et du discours qu'il conditionne. Par ailleurs, j'ai écarté les documents concernant uniquement le Québec ainsi que les récits publiés sous forme de livre, afin de mettre en lumière un phénomène historique et littéraire curieux : la collaboration du Canadien Pacifique et de l'Université de Montréal pour la promotion du voyage pancanadien sous forme de brochures touristiques. Entre 1921 et 1931 paraissent en effet des documents qui témoignent d'une communauté d'intérêt entre la compagnie ferroviaire et l'établissement d'enseignement supérieur alors en plein développement. Une fois par année, les voyageurs affiliés à l'Université sont conviés à prendre place dans les wagons luxueux du Canadien Pacifique en direction de Vancouver. Édouard Montpetit rédige à cet effet une lettre d'invitation qui précède une brochure explicative rééditée chaque année. Ces documents permettent ainsi de remonter aux origines du mouvement qui cherche à constituer un tourisme national dans les années 1940 et qui précède la création de l'Office du tourisme du Canada en 1944. Par ailleurs, les sources que j'ai pu réunir correspondent à la période de l'entre-deux-guerres, pendant laquelle le Canadien Pacifique était en vive concurrence avec le Canadien National pour l'offre de voyages luxueux.

a) Brochure *À travers le Canada*, 1921

En 1921 paraît une brochure touristique de luxe intitulée *À travers le Canada* (Anonyme). Elle se présente comme une sorte d'itinéraire commenté dont le but serait de faire connaître le Canada dans son ensemble. Chaque ville et chaque étape du trajet vers l'Ouest y sont décrites, ce qui fixe un certain nombre de représentations, lesquelles

seront reprises dans d'autres documents pendant plusieurs années successives. Le texte n'est pas signé et correspond à un discours publicitaire pancanadien.

b) *A mari usque ad mare*, premier voyage de l'Université de Montréal, par Olivier Maurault, 1925

En 1925, l'Université de Montréal organise son premier voyage et fait paraître, sur les presses du Canadien Pacifique, un récit intitulé *A mari usque ad mare*. Pourvu d'une certaine valeur littéraire, il est signé par Olivier Maurault, futur recteur de l'Université. Ce dernier avait participé l'année précédente à un voyage patriotique du *Devoir* en Acadie, et son texte entretient une certaine continuité idéologique avec cette expérience antérieure. Le convoi de l'Université traverse le Canada jusqu'à l'île de Vancouver et revient à Montréal en moins d'un mois, ce qui correspond à l'itinéraire détaillé par la brochure touristique de 1921. Le récit de Maurault entame donc un dialogue entre une idéologie patriotique et les images véhiculées par le tourisme.

Ce premier voyage sera reconduit pendant au moins six années consécutives. Dans les brochures-programmes, distribuées quelques mois avant le départ, l'éditeur n'est pas mentionné explicitement. Cependant, on remarque sur les premières pages un tampon du Canadien Pacifique. Les Presses de l'Université n'ayant été fondées qu'en 1962, il est très probable que l'établissement ait fait appel aux services de publication de la compagnie ferroviaire dans les années trente. Selon la lettre d'invitation rédigée par Édouard Montpetit, l'événement « s'adresse tout spécialement aux Canadiens de langue française [...] mais personne n'est exclu. [...] Les femmes, comme les hommes, sont admises à faire le voyage » (Anonyme, *À travers le Canada et retour* 2). La dimension idéologique est manifeste. Ces brochures ont encore pour fonction de détailler l'itinéraire et de décrire les conditions du voyage. Bien qu'elles n'aient pas toutes été conservées, j'ai pu retrouver le document annonçant le deuxième voyage.

c) Brochure du deuxième voyage de l'Université de Montréal, 1926

C'est une brochure d'à peine huit pages. Elle est intitulée *À travers le Canada et retour : un voyage de 21 jours*, faisant écho au titre de la brochure de 1921. La couverture spécifie qu'il s'agit d'un voyage

« organisé par l'Université de Montréal ». Le texte ne fait que reproduire la lettre d'invitation, avant de présenter sommairement l'itinéraire. La brochure fait même l'économie d'une éventuelle description du voyage : « Il n'en est de meilleure que le récit de notre voyage de 1925 par M. l'abbé Olivier Maurault. Le parcours sera le même cette année. Un exemplaire de ce récit sera envoyé sur demande » (3).

d) Brochure du quatrième voyage de l'Université de Montréal, 1928

En 1928, à l'occasion du quatrième voyage, paraît une brochure de 23 pages. Le document ne fait plus mention du texte de Maurault. L'itinéraire est agrémenté de courtes descriptions : certaines sont originales, d'autres empruntent des éléments de la brochure touristique du Canadien Pacifique de 1921. Le titre est toujours *À travers le Canada et retour en 21 jours* (Anonyme), mais la mention de l'Université de Montréal n'apparaît plus en couverture.

e) Brochure du septième voyage de l'Université de Montréal, 1931

Enfin, ce sont 40 pages qui servent d'invitation au septième voyage, lequel ajoute une étape vers l'Alaska. La couverture subit de nombreux changements. À la place d'une photographie du train ou des hôtels du Canadien Pacifique, on voit apparaître un dessin représentant une personne dans un kayak. Le titre est devenu sensiblement plus évocateur, *Au pays du soleil de minuit* (Anonyme), et le sous-titre rappelle l'implication de l'Université de Montréal. Le détail de l'itinéraire est présenté à part, ce qui donne au récit une certaine autonomie. Pour la description du voyage, la brochure mobilise les représentations antérieures du trajet, mais elle y ajoute une description originale de la nouvelle étape vers l'Alaska. Certains éléments de 1921 réapparaissent, alors qu'ils étaient absents des éditions précédentes.

En résumé, si la quantité de texte et les titres évoluent, on perçoit néanmoins une évidente continuité dans le corpus. Tous ces documents entretiennent des liens complexes qui reposent sur des facteurs thématiques, pragmatiques et textuels : un même itinéraire, une même institution ou encore des représentations refaçonnées d'une édition à une autre. Ces multiples liens contribuent à donner au corpus une unité génétique, dans le sens où chaque texte participe de celui qui le précède. Le processus de rédaction tiendrait alors de la réécriture et de

la réactualisation du discours, ce qui permet de soumettre à une analyse littéraire la mise en récit du voyage en train à travers le Canada.

Mécanismes de réécriture et de réactualisation du discours

Tout d'abord, on remarque un certain nombre d'emprunts qui font que des paragraphes entiers circulent dans le corpus. C'est le cas de la description des chutes du Niagara, proposée en 1921 dans la brochure touristique, absente du récit d'Olivier Maurault, puis reprise en 1928 et en 1931 dans les rééditions du voyage de l'Université :

(Anonyme, *À travers le Canada*
[58])

Il n'est pas nécessaire
d'essayer de donner ici une
longue description de ces
gigantesques cataractes qui
font l'émerveillement de
tous ceux qui les aperçoivent
pour la première fois.

(Anonyme, *À travers le Canada
et retour en 21 jours* 23)

Il n'est pas nécessaire
d'essayer de donner ici une
longue description de ces
gigantesques cataractes qui
font l'émerveillement de
tous ceux qui les aperçoive-
nt pour la première fois.

Une rapide vérification permet de constater que les paragraphes sont identiques. Ces segments descriptifs dépassent les frontières du texte et participent à l'unité d'un corpus en constante réécriture.

En revanche, la répétition des mêmes descriptions conduit à un effet de redondance et de saturation. Leur lecture est d'autant plus laborieuse que les brochures touristiques fonctionnent par rubriques, présentant chaque ville avec son histoire, ses ressources, le nombre de ses habitants, sa situation géographique, etc. :

Moose-Jaw, dont la population est de 25,000 âmes, est située à une altitude de 1779 pieds, au milieu d'un des plus fertiles districts à blé de tout l'Ouest canadien. [...]

Régina est la capitale, en même temps que la plus importante ville de la Saskatchewan; sa population est de 45,000 habitants. C'est aussi le plus grand centre commercial et industriel entre Winnipeg et Calgary, plus à l'Ouest. (Anonyme, *À travers le Canada* [46])

Une progression linéaire dans le texte rend manifeste le caractère

systématique des descriptions, lesquelles semblent s'adresser davantage à un colon qu'à un touriste.

Pour contrer ce désagrément, un imposant travail de synthèse s'amorce. Contrairement aux brochures du Canadien Pacifique, Olivier Maurault condense la description des villes de l'Ouest par la création d'un archétype. Par exemple, il dit de Moose Jaw qu'« aucun trait saillant ne la distingue essentiellement des autres villes : mêmes rues, tirées au cordeau, même hôtel-des-postes orné d'une tour d'horloge à l'angle de la rue » (Maurault 10). Il ne cherche pas à donner une attention particulière et égale à chaque étape. La similarité est assumée et présentée comme telle. Plus loin, au lieu de décrire chronologiquement l'itinéraire dans les Rocheuses, Maurault synthétise la traversée en un paragraphe, avant d'en commencer le récit (Maurault 13). Il démontre de la sorte un certain affranchissement des contraintes chronologiques et thématiques qui occasionnent des redondances dans les brochures touristiques.

Mais le processus de réécriture ne repose pas uniquement sur un travail textuel. Il consiste aussi à s'adapter aux transformations du contexte réel. En effet, d'une publication à l'autre, le monde change et la pratique du voyage évolue. Le récit de voyage, en tant que texte référentiel, doit donc se réactualiser. Comme le remarque Christine Montalbetti, il a « précisément pour nature de se constituer au plus près de l'émergence du réel, [...] dans la reproduction littérale (c'est-à-dire justement autre chose que la *mimésis*) de sa pluralité fortuite » (3). L'exemple le plus manifeste est le septième voyage de l'Université de Montréal : afin d'ajouter des précisions historiques sur l'Alaska, l'introduction — qui ne faisait d'ordinaire qu'une seule page — s'étire dorénavant sur trois pages. Les futurs voyageurs trouvent dans ce document de nombreuses informations pour s'adapter aux nouvelles conditions de voyage, comme une description du bateau à vapeur, un avertissement au sujet des différences de température ou encore un détail des formalités de douane (Anonyme, *Au pays du soleil de minuit* 3).

Ces ajouts ont un impact sur l'équilibre du texte, car devant la nouveauté, ce qui était familier perd de sa valeur. On observe alors une disproportion entre l'inconnu, auquel on accorde une place prépondérante, et le connu, qui tend à être de plus en plus synthétisé. Par exemple, la ville de Sault Ste. Marie, ajoutée à l'itinéraire de 1931, reçoit une longue description de presque une page, alors que Winnipeg

et Edmonton ne bénéficient que d'un court paragraphe (Anonyme, *Au pays du soleil de minuit* 33-34).

Enfin, on assiste de 1926 à 1928 à une évolution de la prise en charge des pourboires. D'abord inclus dans les frais généraux, ces derniers sont ensuite laissés à la discrétion de chacun, « à cause de leur nature toute personnelle » allègue la brochure en guise de justification (Anonyme, *À travers le Canada et retour en 21 jours* 7). Bien qu'anecdotique, ce détail démontre l'ajustement réciproque de la pratique du voyage et des publications qui en découlent. L'unité du corpus repose donc sur une adéquation forte entre les textes et leur contexte, dont ils sont à la fois un reflet et un facteur de transformation. Cette dimension diachronique se révèle encore dans le travail intertextuel, qui varie entre la reproduction d'éléments empruntés, la synthèse et l'ellipse. Or, un tel rapport à l'information surprend dans le cadre de brochures touristiques qui sont rééditées annuellement et qui, par conséquent, s'adressent à un lectorat sans cesse renouvelé. Le discours qui s'en dégage dépasse ainsi les limites de chaque texte pris séparément.

Évolution poétique du corpus : une littérarité fluctuante

Il reste cependant à savoir dans quelle mesure ces brochures touristiques élaborent un récit du voyage en train à travers le Canada. Si Ricœur définit le récit par « tout acte de parole ou d'écriture » (cité dans Audet et Xanthos s.p.), Genette y ajoute la contrainte d'une dimension narrative. Selon lui, le récit serait « le signifiant, l'énoncé, le discours ou le texte narratif » (72). Ces deux définitions, très larges, ont cependant en commun d'impliquer une certaine linéarité (inhérente à la parole et au discours) et la présence d'un énonciateur (qui produit l'acte ou qui énonce). Quand on parle de récit, il semble donc qu'on exclue l'exposition brute d'informations, comme l'itinéraire, les horaires de départ et d'arrivée ou la liste détaillée des prix. Les brochures touristiques ne tiendraient alors pas du domaine narratif. Cette opposition apparaît très clairement si l'on compare le texte d'Olivier Maurault avec le programme publié l'année suivante à l'occasion du deuxième voyage de l'Université de Montréal : le format, le contenu ou encore le mode de présentation des énoncés sont à ce point différents qu'ils semblent délimiter deux pôles stylistiques opposés.

Cependant, entre ces deux extrêmes, plusieurs tentatives de compromis sont avancées. Découpant la page en deux colonnes

synchronisées, la brochure du quatrième voyage met en regard l'itinéraire et le récit :

Samedi, le 14 juillet

Arrivée à Kootenay Landing à

7.00 a.m.

Départ à 8.00 a.m.

*Déjeuner et lunch à bord du
bateau*

Arrivée à Nelson à 3.00 p.m.

NOUS descendons du train à la station du Lac Windermere et nous traversons le lac pour arriver à Kootenay Landing à sept heures, où nous embarquons sur un confortable bateau du Pacifique Canadien à destination de Nelson.

(Anonyme, *À travers le Canada et retour en 21 jours* 11)

L'itinéraire devient complémentaire. Il synthétise le paragraphe descriptif et lui ajoute certaines données pragmatiques dont le récit fait l'économie. Cependant, on remarque que cette disposition peut générer un effet de redondance. Les deux textes véhiculent les mêmes informations dans une forme différente. Pour pallier cette difficulté, la brochure du septième voyage adopte une autre présentation. L'itinéraire est d'abord détaillé en début de document, afin de donner au récit une plus grande autonomie (Anonyme, *Au pays du soleil de minuit* 5-6). Puis, par le biais de titres et de sous-titres, certaines informations sont rappelées dans le texte, comme les destinations, les jours et certains horaires importants.

À leur manière, ces deux brochures articulent le mode du récit et l'exposition factuelle, rendant complexe la dimension narrative du document. Il ne s'agit donc pas de trancher entre deux corpus distincts, mais plutôt de remarquer que tout récit de voyage contient une « triple démarche discursive : narrative, descriptive et commentative » (Ouellet 17).

Toutefois, la littérarité repose sur une dimension poétique des représentations : raconter, c'est donner une expression littéraire à la réalité triviale. C'est ce que Pierre Rajotte nomme la visée esthétique des récits de voyage (72). Or, si la description des paysages forme un champ propice au travail stylistique, il n'en va pas de même de certaines données numériques comme l'altitude ou le nombre d'habitants de chaque ville. Dans la brochure de 1921, ces informations sont indispensables à la promotion de l'Ouest canadien. Elles sont donc exposées en détail et intégrées syntaxiquement au texte. En 1925,

Maurault choisit à son tour de les reproduire. Cependant, il extrait du texte les données numériques en les reléguant entre parenthèses : « Winnipeg surgit soudain au bord de la Rivière Rouge. [...] Grande ville certes (282,900h.), parfaitement aménagée, mais encore trop jeune pour créer l'impression du permanent » (4).

Au sein d'une description manifestement littéraire, Maurault intègre un savoir pragmatique probablement tiré des documents qui l'accompagnent. Il ne semble donc pas possible de distinguer un texte qui soit complètement « récit » et un texte qui soit complètement « programme ». La littérarité fluctue au sein du discours en fonction des choix typographiques, narratifs et textuels.

Toutefois, le texte de Maurault possède la particularité d'être signé. Contrairement aux brochures impersonnelles, Maurault raconte au « nous » un voyage auquel il a lui-même participé. Son récit est empreint d'une certaine subjectivité, ce qui permet, selon *La vie littéraire au Québec*, de « déplacer l'attention du référent au narrateur, du voyage au voyageur. » Le récit « ne vise plus uniquement à instruire et à décrire fidèlement, mais aussi à transmettre une expérience personnelle » (Lemire, *La vie littéraire au Québec IV* 405, 418-419).

Inversement, on attend d'une brochure qu'elle soit informative, factuelle. Or, quand on regarde le texte publicitaire de 1921, on s'aperçoit que plusieurs passages sont porteurs d'une grande charge de subjectivité. C'est le cas notamment de l'entrée dans les Rocheuses, qui semble être une plongée systématique dans le domaine du baroque, de la poésie lyrique ou même du romantisme.

Les Rocheuses! [...] [D]ans quelque direction que vous portiez la vue, vous ne voyez que des montagnes, toujours des montagnes. [...] Elles sont si hautes et [...] les avalanches qui s'en détachent sont si fortes, qu'elles emportent dans leur chute, des arbres de deux cents pieds de hauteur. En beaucoup d'endroits, on peut voir de ces géants abattus gisant aux flancs des monts superbes, qui semblent les contempler comme des vaincus terrassés. Si hautes encore ces montagnes, que leurs sommets s'enveloppent de nuages, tandis que le soleil vient comme s'y asseoir et donner aux glaciers qui les couvrent, un brillant qui les fait miroiter à nos yeux éblouis. (Anonyme, *À travers le Canada* [23-24])

La dimension publicitaire est évidente : nul doute qu'une telle description, en utilisant la deuxième puis la première personne du

pluriel, a pour but d'attiser le désir du lecteur en l'obligeant à se projeter dans le paysage. D'un point de vue littéraire, ce procédé éloigne le texte de la description factuelle en fournissant une représentation particulièrement poétisée des Rocheuses où la subjectivité tient une place importante. Les brochures touristiques mettent ainsi à l'épreuve la typologie de Pierre Rajotte, selon laquelle « [l]'originalité, et par le fait même l'intérêt, [de ce type de] récit réside davantage dans la valeur documentaire et souvent inédite de l'information que dans la façon prosaïque de la transmettre » (57).

La brochure de 1921 va plus loin encore. À l'aide de deux tailles de police différentes, elle met en place une sorte de polyphonie. Les passages écrits en grands caractères adoptent généralement le ton de la monographie, alors que les passages en petits caractères rendent compte du trajet et des impressions du voyageur :

[Grands caractères] On peut aussi de Field, se rendre au lac Emeraude, l'un des plus coquets de tout ce vaste territoire, pourtant parsemé d'une infinité de nappes limpides. Les monts Ogden, Cathédrale, Burgess, Wapta, President et Dennis, sont parmi les plus imposants des alentours.

[Petits caractères] Notre route monte de plus en plus : rochers, rivières, glaciers, chutes, cascades apparaissent, se succèdent, disparaissent, selon les courbes et les caprices du tracé. [...] Efflorescence colossale poussée durant les cycles millénaires, comme un éternel monument de la Puissance Divine, telles nous paraissent ces montagnes au cœur desquelles nous pénétrons, avec une vitesse sans entrave. (Anonyme, *À travers le Canada* [36])

Les deux voix se complètent, mais seule la deuxième est attribuable à un narrateur intradiégétique.

Inversement, le narrateur de la brochure *A mari usque ad mare* n'est pas aussi identifiable qu'on pourrait le penser. En effet, plusieurs passages représentent Maurault lui-même à la troisième personne du singulier, comme si la voix narrative était un témoin impersonnel du voyage : « M. Maurault, prêtre de Saint-Sulpice, fit un court sermon. Il dit la satisfaction de tous ses compagnons de pouvoir, en compagnie de frères lointains, remercier Dieu de leur avoir donné en héritage un si beau pays » (35-36). Le corpus révèle ainsi un jeu narratif particulièrement complexe dans lequel la subjectivité du narrateur se décline en trois figures : celle du guide, celle du témoin impersonnel et

celle du voyageur romantique dans le style de Chateaubriand (Rajotte 73).

Enfin, la littérarité du corpus repose sur les liens que le discours touristique entretient avec la littérature. Pour rendre compte de l'expérience du terrain, les auteurs tendent à inclure des références intertextuelles permettant de lire le monde au travers de ces représentations.

Par exemple, dans toute description du lac Louise apparaît une forte dimension littéraire. « Cent écrivains ont décrit les nuances chatoyantes de cette nappe d'azur », affirme l'auteur du texte de 1931 (Anonyme, *Au pays du soleil de minuit* 32). La référence est même plus précise encore : « Sur les bords de ce "lac," que Lamartine eut [*sic*] chanté avec amour, le Pacifique Canadien a fait construire un hôtel luxueux » (Anonyme, *Au pays du soleil de minuit* 32). Cette intertextualité permet de donner à la description plus de poids poétique, bien que Lamartine ne fasse certainement pas partie de ces 100 écrivains ayant décrit le lac Louise. Les voyageurs s'appliquent ainsi à rendre l'espace lisible en superposant des référents culturels et des référents réels (Rajotte 83).

Inversement, les représentations véhiculées par les organes touristiques semblent façonner l'imaginaire collectif et finissent par trouver une expression dans les récits à vocation plus littéraire. Maurault, en voyant les Rocheuses pour la première fois, reconnaît « tout de suite des sommets familiers » (Maurault 13). Il témoigne ainsi de l'antériorité du discours publicitaire sur sa propre observation. Il raconte d'ailleurs qu'au début du voyage, « chacun feuillette les documents : programmes, livrets-réclames, remis à chaque voyageur par la Compagnie » (15). Grâce à cet ensemble de signes mis en place par l'industrie touristique, le monde devient un espace à lire et le récit acquiert une plus grande épaisseur intertextuelle.

Les discours touristique et littéraire tendent donc à s'influencer mutuellement. Rendus presque indissociables, ils génèrent un ensemble de représentations qui, bien qu'hétérogènes, sont étroitement reliées.

Évolution des composantes idéologiques : la finalité des textes

Si la dimension littéraire de mon corpus est très fluctuante, nous avons vu qu'elle est néanmoins incontestable. Il devient alors possible d'étudier l'évolution de ce discours sur la base de motifs idéologiques. Or, les

récits de voyage de l'entre-deux-guerres nous fournissent un matériau explicite :

Pour les voyageurs des années 1919-1933, rendre compte par écrit d'un voyage d'agrément ne va pas de soi. Bien que le voyage connaisse une grande vogue à l'époque, il est encore mal vu de voyager sans but et pour son propre plaisir. [...] Dans ce contexte, plusieurs auteurs éprouvent le besoin de justifier leur voyage ou d'en atténuer la gratuité. (Lemire, *La vie littéraire au Québec VI* 327)

Partant de ce constat, nous pouvons étudier quelle finalité se proposent les auteurs des différents textes.

Dans les brochures touristiques, le but est clair : il s'agit de faire l'éloge du développement ferroviaire et de la compagnie qui en est responsable. L'aménagement de la traversée des Rocheuses est raconté avec une tonalité épique et le Canadien Pacifique s'octroie un rôle providentiel dans la croissance des villes de l'Ouest : « Le chemin de fer suit les vallées et les gorges, contourne les gouffres et s'il trouve sur sa route un pan de montagne, il le perce d'un tunnel de mille ou de dix mille pieds [...]. L'obstacle est-il infranchissable, qu'il saute par-dessus au moyen d'un pont ou d'un viaduc » (Anonyme, *À travers le Canada* [24]).

En donnant des traits héroïques au train et aux ingénieurs, le texte minimise l'agentivité du voyageur. Il n'est qu'un spectateur et son confort ne fait que confirmer l'exploit de ceux qui ont vaincu les obstacles. Malgré quelques tentatives pour valoriser l'ethos du voyageur, l'impression générale reste celle d'une profonde passivité.

Chez Maurault cependant, la situation est plus complexe. D'un côté, son récit continue l'éloge du Canadien Pacifique, mais avec retenue, voire même un semblant de mauvaise volonté, comme s'il devait composer avec une pression médiatique qu'il n'approuve pas. Il s'autorise un regard critique et négatif sur ce qu'il voit : « Oserons-nous dire qu'il nous paraît manqué? » dit-il par exemple au sujet de l'hôtel du Gouvernement d'Edmonton (44). D'un autre côté, Maurault prolonge aussi l'idéologie patriotique du *Devoir* en rapportant des discours pieux prononcés lors de diverses étapes. Mais son voyage est avant tout un voyage d'étude : « Nous avons reçu la plus belle leçon de géographie de notre vie », conclut-il (54). Plus encore qu'à la géographie, Maurault s'intéresse aux « angoissants problèmes politiques, économiques, de race et de religion » qui pèsent sur le pays (54). Loin d'adopter le dogmatisme

péremptoire du *Devoir* ou de la compagnie de chemin de fer, il appelle à la prudence philosophique : « Notre voyage nous aura fait toucher du doigt ces graves questions et nous aura appris à n'en parler qu'avec d'infinies précautions » (55). Malheureusement peut-être, ce message nuancé sera complètement dilué par la suite, étouffé par les propagandes économiques et raciales, et l'on n'en trouve plus aucune trace dans les documents successifs. Cela nous permet cependant de dégager la direction suivie par les mouvements idéologiques qui structurent ces différentes rééditions du voyage transcanadien.

Évolution des composantes esthétiques : le double écueil du cliché

Enfin, sur le plan esthétique, le récit de voyage se heurte à un double écueil : l'itinéraire contraint à répéter la visite des mêmes lieux; le récit accumule donc un certain nombre de clichés dont il est difficile de s'affranchir.

Seuls y échappent les pionniers, à qui revient le privilège d'une possible réfutation des préjugés. En repoussant les limites du voyage vers l'Alaska, la septième brochure de l'Université de Montréal se permet ainsi de dire que « l'Alaska est un pays de contrastes et rien n'est plus faux que l'idée qu'on s'en fait généralement. Pays de neige, mais aussi pays de fleurs » (Anonyme, *Au pays du soleil de minuit* 8). Le texte oppose ainsi une expérience du terrain aux idées préconçues.

Un tel recours est impossible pour les destinations plus familières. On voit alors apparaître des passages obligés, autant sur le plan géographique que sur le plan littéraire. Dans la même brochure de 1931, l'auteur se voit contraint d'adhérer aux représentations qui le précèdent : « Le Lac Louise est justement appelé "la Perle des Rocheuses" par ses innombrables admirateurs. On ne songerait pas, aujourd'hui, à traverser les Rocheuses sans s'arrêter à la petite gare rustique assise dans la vallée [...] » (32).

Le lieu devient un lieu commun, et face à l'unanimité de l'admiration, la seule stratégie possible est la confirmation du cliché. On retrouve le même phénomène dans la brochure de 1921 à propos de Winnipeg, qu'on surnomme « la porte de la Terre Promise », ou encore au sujet des Prairies, qu'on appelle, « et non sans raison » dit le texte, « le "grenier de l'univers" » (Anonyme, *À travers le Canada* [20]).

Pour éviter la répétition cependant, les auteurs proposent une réinterprétation esthétique de certains clichés, ce qui cantonne presque

à l'exercice de style. Comparons trois extraits. En 1921, devant les canyons de la rivière Thompson, « le voyageur reste comme pétrifié de terreur » (Anonyme, *À travers le Canada* [32]). Cette réaction est rendue en 1928 par un bel oxymore synthétique : « les paysages sont parfois d'une terrifiante beauté » (Anonyme, *À travers le Canada et retour en 21 jours* 17). Et ce même oxymore est repris en 1931, mais altéré. Il s'agit alors d'une « terrifiante grandeur » (Anonyme, *Au pays du soleil de minuit* 16). Chaque auteur propose encore une métaphore originale : les « anciennes convulsions de la croûte terrestre » (Anonyme, *À travers le Canada* [32]) deviennent « une matière en fusion qui vient de se figer » (Anonyme, *À travers le Canada et retour en 21 jours* 17). Ces images rappellent un topos déjà présent dans la représentation des Alpes au XVII^e siècle. La « violence primitive [des montagnes] et ses effets sur l'imagination » donnent aux voyageurs « le sentiment de contempler l'origine du monde » (Reichler 18). Dans la brochure de 1931, ces mêmes canyons finissent par ressembler à « quelque paysage lunaire » (Anonyme, *Au pays du soleil de minuit* 16). Ces transformations sont la marque d'un travail de réévaluation esthétique des visions offertes par l'itinéraire du train.

Pour terminer, on remarque que la réévaluation n'est pas seulement esthétique; elle s'avère parfois d'ordre rhétorique. Certains lieux communs deviennent le prétexte d'un débat idéologique, ce qui permet à chaque auteur de prendre position. On reconnaît ici la troisième démarche descriptive inhérente à tout récit de voyage selon Réal Ouellet : la démarche commentative (17). C'est le cas de l'immanquable comparaison entre les montagnes de la Suisse et de l'Ouest canadien. En 1925, Olivier Maurault en accuse déjà le caractère obligatoire : « Est-ce le moment de juger des Rocheuses, ou plutôt de les comparer avec les Alpes? » (42). Par cette question rhétorique, il dénonce explicitement le topos, avant d'introduire sa propre opinion :

Il ne peut s'agir de dimensions en surface, les Rocheuses l'emportant de beaucoup, puisqu'elles occupent l'immense territoire de la Colombie et de l'Alaska. [...]

Mais la Suisse, moins étendue, est plus gaie. L'homme s'y est établi partout, au bord de ses lacs, au flanc de ses monts [...]. Bref, son génie a, en maints endroits, embelli la nature. (42 et 44)

Maurault propose ainsi une position nouvelle, nuancée, qui soulève

une supériorité naturelle des Rocheuses et une supériorité culturelle des Alpes. Cette proposition est cohérente avec la conception de la beauté qui transparait dans le reste du texte. Pour Maurault, n'est belle que la nature aménagée par le génie de l'homme. Il conclut toutefois par une sorte d'égalité : « Mais nous avons tort d'insister. Les Alpes diffèrent des Rocheuses en bien des points. Chacune a sa beauté propre, éblouissante, sans qu'il soit possible de décerner une supériorité d'ensemble » (44).

Pour Maurault, comparer les Alpes et les Rocheuses, c'est un peu comme comparer des pommes et des oranges. Cette conclusion mine la pertinence du débat et tend à déconstruire le lieu commun.

Conclusion

De l'appropriation au dépassement, les liens qui unissent le discours publicitaire et le discours littéraire sont donc nombreux. Au terme de cette étude, il est clair que ce corpus doit être analysé comme une forme de discours qui dépasse l'hétérogénéité des documents. En étudiant les processus de réécriture et de réactualisation qui lui donnent son unité, on voit apparaître un récit qui raconte le voyage en train à travers le Canada bien mieux que chaque texte considéré séparément.

Ce discours, du fait de sa littéarité complexe et fluctuante, peut légitimement être étudié comme un objet littéraire, où l'itinéraire se mêle au récit, où le pragmatique se mêle au poétique, où encore le discours objectif dialogue avec l'expression subjective dans un récit à deux voix. On observe certes des différences entre un style plus touristique et un style plus littéraire. Cependant, devant notre impuissance à séparer deux discours purement distincts, il semble plus prometteur d'étudier les relations d'interdépendance et d'influence mutuelle qui les unissent et leur donnent leur richesse.

Or, en s'intéressant à l'évolution de motifs idéologiques ou esthétiques, on observe plusieurs stratégies de distanciation, de confirmation, de réitération ou encore de réinterprétation, qui nous informent du mouvement que suivent la pensée et l'imaginaire de la culture québécoise au début du XX^e siècle.

Certes, le lien entre ces textes et le contexte québécois semble s'affaiblir à mesure que le train s'éloigne vers l'Ouest... il n'en reste pas moins que le discours part de Montréal et revient ultimement à Montréal. Le corpus est donc tributaire des mouvements de pensée du Québec, de l'idéologie, mais aussi du développement des institutions modernes dont il devient

une expression délocalisée. Les textes élaborent ainsi un certain nombre de représentations qui contribuent à la définition de l'identité nationale. On pourrait donc supposer que toute la production textuelle qui découle de la pratique du voyage et de la promotion du tourisme influence la sphère culturelle québécoise et finit, en retour, par influencer la pratique elle-même. De plus, l'évolution du récit du voyage en train à travers le Canada nous permettrait d'accéder à la source d'un imaginaire collectif. Lors du référendum de 1980, un des arguments contre l'indépendance n'avait-il pas justement été la menace de perdre les Rocheuses? Compte tenu de la puissante charge poétique qui accompagne, dans les brochures touristiques, la description des montagnes de l'Ouest, il semble que cet attachement national pour les Rocheuses trouve en partie ses racines dans l'ensemble des représentations qui entourent le récit du voyage en train à travers le Canada.

NOTES

¹ C'est-à-dire : « D'un océan à l'autre ». Il s'agit de la devise nationale du Canada.

² Le récit du voyage en Acadie a été publié en 1924 dans une brochure intitulée *Souvenir du voyage du Devoir en Acadie* (Dupire et coll.). Ce texte relate le voyage patriotique effectué en Acadie par plusieurs représentants de l'Église et de la presse (*Le Devoir*, *L'Action catholique*, *Le Droit*, *L'Évangéline*, *L'Acadien*). Par rapport à l'entreprise médiatique du Canadien Pacifique, il s'agit d'une initiative diamétralement opposée : le document est issu des presses du *Devoir* et concerne un voyage vers l'Est. Il y germe cependant une idéologie qui trouvera un prolongement dans les voyages suivants.

OUVRAGES CITÉS

Sources

- Anonyme. *À travers le Canada*, [Montréal], Le Pacifique Canadien, 1921.
- . *À travers le Canada et retour : un voyage de 21 jours, second voyage organisé par l'Université de Montréal*, [Montréal], [Le Pacifique Canadien], 1926.
- . *À travers le Canada et retour en 21 jours : quatrième voyage annuel à travers le Canada et retour sous les auspices de l'Université de Montréal, par voie du Pacifique Canadien*, [Montréal], [Le Pacifique Canadien], 1928.
- . *Au pays du soleil de minuit : 7^{ème} voyage de l'Université de Montréal à travers le Canada et en Alaska par le Pacifique Canadien*, [Montréal], [Le Pacifique Canadien], 1931.
- Dupire, Louis, et coll. *Souvenir du voyage du Devoir en Acadie*, Montréal, Le Devoir, 1924.
- Maurault, Olivier. *A mari usque ad mare, voyage de l'Université de Montréal à travers le*

Canada sous la conduite du Pacifique Canadien, Montréal, [Le Pacifique Canadien], 1925.

Morin, Victor. *Croquis montréalais*, illustrations de Charles W. Simpson, R.C.A., [Montréal], Le Pacifique Canadien, 1929.

Pacifique Canadien. *Les Chansons du Saint-Laurent*, préface par Marius Barbeau, [Montréal], Le Pacifique Canadien, [1927].

—. *La Confédération et le Pacifique Canadien*, [Montréal], Le Pacifique Canadien, 1927.

—. *Les Empresses de l'Atlantique*, [Montréal], Le Pacifique Canadien, [1930].

Études

Audet, René, et Nicolas Xanthos (dir.). « Ricoeur », dans *Penser la narrativité contemporaine*.

En ligne : <http://penserlanarrativite.net/documentation/bibliographie/ricoeur#un> (consulté le 21 décembre 2017).

Bertho Lavenir, Catherine. *La roue et le stylo : comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999.

Choko, Marc H. *L'affiche au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, L'Homme, 2001.

Genette, Gérard. *Figures III*, Paris, Seuil, 1976, coll. « Poétique ».

Lambert, Maude-Emmanuelle. « À travers le pare-brise : la création des territoires touristiques au Québec et en Ontario (1920-1945) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n° 3-4 (hiver-printemps 2015), p. 271-299.

Le Huenen, Roland. « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1 (printemps-été 1987), p. 45-61.

Lemire, Maurice. *La vie littéraire au Québec, tome IV : 1870-1894 : je me souviens; tome V : 1895-1918 : sois fidèle à la Laurentie; tome VI : 1919-1933 : le nationaliste, l'individualiste et le marchand*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991- .

Montalbetti, Christine. « Entre écriture du monde et réécriture de la bibliothèque : conflits de la référence et de l'intertextualité dans le récit de voyage au XIX^e siècle », dans Sophie Linon-Chipon, Véronique Magri-Mourgues et Sarga Moussa (dir.), *Miroirs de textes : récits de voyage et intertextualité*, Nice, Faculté des lettres, arts et sciences humaines de Nice, 1998, p. 4-16.

Ouellet, Réal. « Pour une poétique de la relation de voyage », dans Marie-Christine Pioffet (dir.), *Écrire des récits de voyage (XV^e-XVIII^e siècles) : esquisse d'une poétique en gestation*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 17-42.

Rajotte, Pierre. *Le récit de voyage au XIX^e siècle : aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque, 1997.

Reichler, Claude. « Science et sublime dans la découverte des Alpes », *Revue de géographie alpine*, vol. 82, n° 3 (1994), p. 11-29.